



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du jeudi 15 octobre 2009**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier de Cantepau a accueilli la deuxième réunion du conseil de quartier de Cantepau.

Assistaient à cette réunion de travail :

***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,  
Louis Barret élu délégué aux Quartiers Rive droite, adjoint au Maire délégué à la voirie à la circulation aux bâtiments et aux moyens logistiques,  
Agnès Berger, élue du groupe d'opposition

***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

<p>Ahmed Abtoy Line Albinet Medjahed Benhenni Zohra Benhenni Nawel Bensetti Philippe Cros Mauricette Delpi Rachida El Ghalmi Fabrice Galibert Sylvie Genevrier Gérard Hoffmann Corinne Lecrique Sophie Malarme Malik Manseur Eric Placide Jessica Roques Maria Sedrue Marc Trémoulière Joëlle Villeneuve</p>	<p>Etaient excusés :</p> <p>Gisèle Dedieu, première adjointe au Maire déléguée aux solidarités, Josette Bouin, conseillère municipale déléguée au quartier de Cantepau, et aux aînés, Alain Alabert Emile Bouin Amar Boumedienne Monique Brychczynski Alain Cornuet Emmanuelle Defontaine Brahim Essyam Michaël Linguagrossa Wassila Moulay Jean-Michel Quintin Loïc Ramonet Emile Rodriguez Eric Rubatto Gabriel Sanchez Michel Schaeffer Jean-Pierre Séverac Yvonne Steffan</p>
--	---

Animée par Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette deuxième réunion de travail était l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

Après avoir excusé Josette Bouin, conseillère municipale déléguée au quartier absente pour raisons familiales, Laurence Pujol a souhaité apporter, dans son mot d'accueil, quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier.

## L'actualité des 12 conseils de quartier

Depuis le lancement officiel des 12 conseils de quartier lors des Etats Généraux du 20 janvier 2009, plus de **70 Albigeois** ont spontanément souhaité faire acte de candidature pour intégrer cette dynamique participative. Les conseillers de quartier sont aujourd'hui au nombre de **390**.

Laurence Pujol salue leur arrivée et souligne que cet engouement témoigne bien de l'intérêt que chacun porte à la vie de son quartier, des attentes qui sont celles des Albigeois en matière de démocratie de proximité à savoir d'être acteurs ; ce qui correspond véritablement à l'esprit des conseils de quartier proposés par l'équipe municipale. « *Là où je vis, j'agis !* »

Autre donnée importante, le nombre de propositions qui résulte du travail des 12 conseils lors de la première vague de réunions en février et mars derniers.

Au total, ce sont **250 propositions d'actions** qui ont été débattues dans les 12 quartiers. C'est une masse de données très importante qui a dû être traitée, analysée et étudiée par les services municipaux et les différentes institutions concernées.

Parallèlement, Madame Pujol souhaite rappeler que les conseils de quartier sont certes des espaces de débats, de réflexions et de propositions, mais aussi et surtout des lieux de convivialité, de rencontre et de solidarité. Avoir plaisir à se retrouver, à se connaître, à parler de son quartier, à s'entraider...

L'appel qu'elle a souhaité lancer durant l'été auprès de tous les conseillers de quartier, dans un contexte d'anticipation d'une éventuelle situation de pandémie grippale, n'avait pas d'autre objectif que de solliciter la contribution des uns et des autres dans la constitution d'un réseau de collaborateurs bénévoles de la collectivité.

Elle remercie à ce titre, les nombreux conseillers solidaires qui lui ont répondu.

## Objectifs et déroulement de la réunion

Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et les remercie de leur participation à la vie collective du quartier. Elle rappelle brièvement les principaux engagements figurant dans la charte de la participation, les droits et les devoirs de chaque conseiller de quartier :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Elle souhaite également présenter aux conseillers le nouveau référent administratif du conseil de quartier au sein des services de la Ville d'Albi, Mohamed Chehbi.

En fait, en réponse aux besoins évoqués lors de la première réunion du conseil quant à la mise en cohérence et la nécessaire coordination des actions et projets développés dans le quartier, la Ville a souhaité créer un poste de coordonnateur, chargé du développement social du quartier de Cantepau.

Mohamed Chehbi, a accepté d'occuper ses fonctions, connaissant bien le quartier et les différentes structures d'accueil et d'animation qui y sont présentes.

Il a pour missions de définir et mettre en oeuvre un projet d'animation social et culturel en réponse aux différents besoins identifiés, d'organiser les relations partenariales, d'améliorer la circulation de l'information, et de suivre les projets d'investissements engagés dans le quartier.

Il travaillera en étroite collaboration avec les différentes structures municipales et les partenaires associatifs et institutionnels oeuvrant dans le quartier. Il sera un interlocuteur privilégié pour les conseillers du quartier et plus généralement pour tous les habitants.

Faisant référence au compte-rendu de la première séance, Laurence Pujol informe les conseillers quant au suivi des différentes propositions émises lors de la première réunion du conseil : au total, ce sont **15 propositions** qui ont été débattues pour le quartier de Cantepau, dont certaines apparaissaient d'ores et déjà prioritaires.

Elle rappelle que la Ville a lancé les études portant sur la restructuration des écoles du quartier.

Considérant les enjeux de développement de l'offre culturelle et artistique au sein du quartier, les travaux de mise en conformité et de modernisation de la maison de quartier se poursuivent en 2009 notamment pour la salle de spectacle et la salle de danse. Une nouvelle tranche de travaux est également envisagée en 2010.

Considérant les enjeux relatifs à la dynamique commerciale de proximité, Laurence Pujol informe les conseillers que la Ville, Tarn Habitat et la CCI mènent une réflexion partagée et souhaitent lancer une étude partenariale portant sur les logiques de désenclavement commercial et de restructuration urbaine du quartier.

La première tranche d'aménagement de la plaine de jeux est achevée. Les équipements sportifs et de loisirs ont pu être mis à la disposition du public durant l'été.

La Ville se félicite du succès constaté en terme de fréquentation mais regrette les nuisances que certains comportements inappropriés ont occasionné en soirée auprès du voisinage. Laurence Pujol appelle à la responsabilisation collective des usagers et habitants du quartier afin que ces espaces soient correctement utilisés et respectés tout comme la tranquillité du voisinage immédiat.

Un programme d'animation a parallèlement été développé afin de structurer les activités pour les différentes tranches d'âges, les écoles et centres de loisirs ont été associés.

En matière de transports collectifs, la communauté d'agglomération a été saisie quant aux besoins évoqués lors de la première séance du conseil. Il faut toutefois souligner que Cantepau est le quartier le mieux desservi d'Albi par le réseau des bus urbains.

Dans le domaine des déplacements doux, le projet d'aménager le pont de la rocade se poursuit. La Ville a pris l'attache des services de l'Etat afin de définir les conditions de réalisation d'une liaison RN 88/ Général Berthier/Général Hoche qui desservirait la base de loisirs de Cantepau et améliorerait les connections avec le quartier voisin de la Piscine-Plaine du Gô.

Enfin, toujours en réponse aux enjeux identifiés lors de la première réunion du conseil, ont été notamment proposées à l'arbitrage budgétaire du budget 2010, les interventions suivantes :

- la réfection des trottoirs de la rue Massena
- la rénovation du revêtement de chaussée de la rue de la Négrouillère
- la poursuite du programme pluriannuel de modernisation de la maison de quartier
- la poursuite du programme des travaux de requalification de la plaine de jeux, de détente et de loisirs

Ces quelques exemples témoignent que les réflexions des conseils de quartier sont utiles et pratiques, qu'elles sont suivies d'effet et se concrétisent de manière opérationnelle.

Laurence Pujol a ensuite indiqué les objectifs de cette deuxième réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- poursuivre la réflexion et la formalisation des propositions sur les sujets considérés comme prioritaires,
- constituer deux groupes de réflexion sur les projets du quartier.

### **Un travail de réflexion par groupes projets**

Sur la base des principaux sujets de réflexion abordés lors de la première réunion du conseil, deux groupes projets sont constitués :

- le développement et l'adaptation des services, animations et équipements de proximité
- le projet de création d'une salle dédiée aux manifestations familiales

Un volontaire par groupe projet est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Nawel Bensetti et pour le groupe «développement et adaptation des services, animations et équipements de proximité», Eric Placide pour le groupe «projet de création d'une salle dédiée aux manifestations familiales ».

Les participants se répartissent dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier, plan local d'urbanisme...

### **L'état des réflexions du conseil de quartier**

L'état des réflexions et des sujets abordés lors de cette deuxième réunion du conseil est retranscrit, par groupes projets, dans les tableaux ci-après.

En fonction des priorités définies lors des échanges en conseil de quartier, et des conditions de faisabilité technique, certaines propositions, ont été présentées à l'arbitrage du conseil municipal et prises en compte lors du vote du budget primitif 2010.

***Equipements / Services / Animations de proximité***

<b><i>Sujets / propositions</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p><b>L'évolution de l'offre d'animations à la Maison de Quartier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>les nouveautés de la saison 2009/2010,</b></li> <li>- <b>le projet de soirée musicales thématiques</b></li> <li>- <b>le développement des partenariats</b></li> <li>- <b>l'amélioration des conditions d'accueil du public</b></li> <li>- <b>le projet de constitution d'un comité d'usagers</b></li> </ul> <p><b>Quelles sont les nouvelles attentes et améliorations souhaitées ?</b></p>	<p>Lors des échanges du dernier conseil, une réflexion d'ensemble avait été lancée quant au rôle et à la mission d'animation de la maison de quartier.</p> <p>Les conseillers s'étaient interrogés sur la nécessité d'adapter l'offre culturelle et sportive de la MQC afin de répondre à la fois aux besoins des populations résidentes du quartier de Cantepau, tout en maintenant une nécessaire ouverture sur la ville et le grand albigeois, garantissant la mixité des publics fréquentant l'établissement.</p> <p>Les conseillers prennent connaissance de la programmation 2009-2010 et notamment des nouveautés proposées.</p> <p>Deux axes d'intervention principaux ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ateliers et animations en direction de la jeunesse du quartier (11-17ans),</li> <li>- une démarche d'ouverture culturelle en direction de tous les publics.</li> </ul> <p><b>L'évolution de l'offre en direction de la jeunesse :</b></p> <p>En réponse aux attentes exprimées, et en s'appuyant sur les nouveaux équipements sportifs et de loisirs de la plaine de jeux, deux nouveaux ateliers ont été mis en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la boxe thaïlandaise deux fois par semaine, et les rendez-vous sportifs du mercredi durant lesquels un programme de découverte de différentes activités sportives est proposé et se décompose en plusieurs sessions sur l'année.</li> <li>- Dans le domaine des cultures dites urbaines, les ateliers d'écriture rap/slam et de danse hip/hop se poursuivent et se structurent.</li> </ul>

### **L'ouverture culturelle :**

Dans le domaine culturel, la maison de quartier a également un rôle majeur à jouer, en terme d'espace de diffusion, ou comme acteur d'une démarche de sensibilisation.

Les conseillers considèrent qu'elle doit favoriser l'accès des différents publics à une offre diversifiée, permettre la découverte et la pratique des différentes formes artistiques.

A ce titre, et en réponse à ces enjeux culturels relevés par de nombreux conseils de quartier, un partenariat d'ouverture culturelle et de parcours autour des arts croisés se met en oeuvre entre la Ville, la Scène Nationale et le Centre Communal d'action Sociale. Il s'appuie à Cantepau sur la maison de quartier et le centre social.

Il a notamment permis à 50 personnes du quartier d'assister au spectacle du cirque Aïtal en mai dernier et d'accueillir une représentation du festival de musique classique « Tons Voisins » dans le quartier.

Cette démarche a vocation à lutter contre les inégalités d'accès à la culture, de rapprocher la culture de ceux qui en sont éloignés pour des raisons sociales, économiques, culturelles ou de mobilité.

L'idée est notamment de proposer des conditions tarifaires et d'organiser des moyens de transports adaptés pour certains publics.

Elle se décline pour la saison 2009/2010 autour de 4 volets d'intervention : parcours cirque, parcours arts croisés (mimes, marionnettes, masques), cultures urbaines et cultures métissées.

Ce travail s'articule avec plusieurs temps forts de la programmation de la Scène Nationale pour lesquels un volet de places sont réservées et proposées aux publics concernés via le réseau des structures et équipements du quartier.

	<p>Cette démarche permettra également aux jeunes du quartier qui suivent l'atelier d'écriture rap de participer aux scènes slam organisées par la Scène Nationale.</p> <p>Ce travail s'appuie ainsi et s'inscrit en cohérence avec les ateliers de pratiques artistiques organisés par la Ville et les associations dans les quartiers.</p> <p>Parallèlement, sur la proposition des conseillers, une réflexion sera menée par l'équipe d'animation de la MQC afin de développer sur site un projet de soirées musicales thématiques autour des musiques du monde et ouvertes au grand public.</p> <p>Les conseillers proposent enfin la création d'un comité d'usagers de la maison de quartier qui réunirait les associations et des représentants des usagers accueillis pour pouvoir être informés, participer à la vie de la structure, fédérer des propositions et rechercher une plus grande implication des habitants.</p>
<p><b>La Maison des Services Publics : 10 ans d'existence en 2010</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'offre de service</li> <li>- la qualité d'accueil</li> <li>- les évolutions attendues</li> <li>- l'information des usagers</li> </ul>	<p>Les conseillers saluent la qualité des services et l'accueil proposés par la MSP. Cette structure à taille humaine apporte de réels services à la population et s'est parfaitement intégrée dans le quartier.</p> <p>Le conseil de quartier estime toutefois que certaines améliorations pourraient être apportées et formule les propositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élargir la gamme des actes administratifs proposés notamment en matière d'état civil et améliorer l'interface avec la mairie principale</li> <li>- proposer un service plus adapté en direction des seniors en matière d'accompagnement dans les démarches administratives</li> <li>- réfléchir à la pertinence d'avoir une personne qui parle anglais à l'accueil</li> <li>- améliorer la signalétique (problème qu'il faut envisager à l'échelle du</li> </ul>



	<p>quartier), l'identification de la MSP, des lieux ressources du quartier, notamment à partir du boulevard maréchal Lannes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valoriser les missions de la MSP sur la plaquette, en particulier les services à la population.</li> </ul> <p>Les conseillers sont informés qu'en 2010, la MSP fêtera ses 10 ans d'existence et qu'en cette occasion, une nouvelle campagne de communication sera lancée. Les conseillers seront bien évidemment conviés à célébrer avec les partenaires du quartier et les intervenants de la maison des services publics, ce 10<sup>ème</sup> anniversaire.</p>
<p><b>10ème anniversaire du Printemps des Cultures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Quelle contribution du conseil de quartier ?</b></li> <li>- <b>Comment améliorer la participation des habitants du quartier ?</b></li> <li>- <b>Les orientations du programme des festivités</b></li> </ul>	<p>Le conseil de quartier constate que le Printemps des Cultures permet de valoriser les richesses culturelles du quartier.</p> <p>Il soumet l'idée de faire un « happening » au centre ville pour faire rayonner la manifestation en dehors du quartier et ainsi contribuer à valoriser l'image de Cantepau et inviter les Albigeois au Printemps des Cultures. Les conseillers se réjouissent du souhait de la MJC et de la Scène Nationale d'Albi de s'associer à la dynamique du Printemps des Cultures en 2010.</p>
<p><b>Comment améliorer l'information des habitants et acteurs associatifs et institutionnels ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un projet de guide pratique</b></li> <li>- <b>une lettre d'information électronique (newsletter)</b></li> <li>- <b>des panneaux d'affichage dans le quartier ?</b></li> <li>- <b>Les conseillers : relais d'information auprès des habitants</b></li> </ul>	<p>Le constat est partagé par tous les conseillers : la circulation de l'information et la communication en direction des habitants, des associations et institutionnels est un élément important, qu'il convient d'améliorer. Pour cela le conseil fait plusieurs propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la création d'une lettre d'information électronique (newsletter) à destination des acteurs associatifs et institutionnels, et des conseillers.</li> <li>• avancer la sortie de la plaquette de la MQC, pour que les familles puissent mieux s'organiser (un lien est à faire avec la proposition de créer un comité d'usager).</li> <li>• Utiliser le réseau des commerçants de proximité, qui peut être un relais d'informations efficace (destinataires de la newsletter)</li> </ul>

- réaliser un guide pratique afin de répertorier l'ensemble des services, commerces, écoles, équipements culturels... du quartier. La forme du document doit être accessible à l'ensemble des habitants du quartier (plus ludique, interactif, plan, dessin...).

### **Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :**

Quelles orientations en matière de développement urbain et de dynamique commerciale pour le quartier ?

Plus globalement, quant à l'évolution du quartier, le conseil souhaite approfondir plusieurs sujets :

- comment redynamiser le quartier en menant une réflexion sur l'opportunité de regrouper les commerces et faire du boulevard Lannes un trait d'union et non pas une séparation comme actuellement,
- comment améliorer la cohabitation entre le secteur pavillonnaire et le secteur HLM ?
- comment « utiliser » la MQC afin quelle soit le pilier du quartier qui rassemble et amène les habitants à se rencontrer ?
- comment améliorer les prestations de soins dans le quartier ? La création d'un centre médical est évoquée ?

les conseillers estiment que l'image de Cantepau est dévalorisée par rapport à la réalité, alors qu'il existe une dynamique agréable et positive dans le quartier. Ils souhaitent une communication plus positive et valorisant l'image de Cantepau à l'extérieur.

Ces pistes de travail pourront être développées et approfondies lors de la prochaine séance du conseil de quartier.

***Projets de création d'une salle dédiée aux manifestations familiales***

<b><i>Sujets / propositions</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p><b>Les éléments du pré-programme d'aménagement (bâti et espaces extérieurs)</b></p> <p><b>Les enjeux : capacité d'accueil, conditions d'accès, usages détournés et nuisances induites</b></p>	<p>Lors de la première réunion du conseil de quartier, ce sujet était apparu comme une préoccupation forte à l'échelle du quartier et de la ville dans son ensemble, considérant le besoin de salles adaptées à l'accueil des manifestations dites familiales.</p> <p>Le conseil de quartier avait dès lors envisagé une salle pouvant accueillir une centaine de personnes au grand maximum et avait proposé une première hypothèse de localisation à savoir la ferme de la base de loisirs qui pourrait être réhabilitée ou à défaut un emplacement proche. Il avait été également souligné que le site devait être sécurisé, bien éclairé et équipé d'un dispositif de propreté.</p> <p>En réponse à ces premiers éléments de réflexion, les élus et techniciens de la Ville d'Albi se sont rendus sur site afin de préciser les conditions de faisabilité d'un tel projet sur l'emplacement envisagé.</p> <p>Les conseillers sont donc invités à poursuivre le travail sur ce thème au sein d'un groupe de travail. Le responsable du pôle « Construction Bâtiments » de la mairie a été convié à y participer en sa qualité d'expert, afin d'apporter tous les éléments techniques nécessaires à la réflexion des conseillers.</p> <p>Plans et vues aériennes à l'appui, les conseillers s'intéressent dans un premier temps à la localisation géographique d'un tel projet.</p>

La base de loisirs apparaît une localisation géographique pertinente car elle présente plusieurs avantages : le site est proche du quartier mais suffisamment éloigné pour limiter les nuisances induites par le fonctionnement de ce futur équipement (gènes et nuisances éventuelles imputables à la circulation des véhicules et aux bruits générés par l'animation)

L'état des lieux effectué par les services de la mairie est présenté aux conseillers :

Sur la base de loisirs de Cantepau, les bâtiments existants sont tous occupés.

Pour l'ancienne ferme, la configuration du bâtiment ne semble pas adaptée et son niveau d'utilisation actuelle contraint toute opportunité. Le rez de chaussée est utilisé pour des besoins sportifs en terme de vestiaires et de locaux de rangement.

Il est ainsi aménagé en petites salles et présente des problèmes d'accessibilité.

En terme de foncier disponible sur l'emprise de la base de loisirs, les services de la Ville ont identifié une parcelle de 540 m<sup>2</sup>, proche de la voie d'accès principale et des parkings, entre le hangar et le bâtiment des Eclaireurs, pouvant accueillir le nouvel équipement.

Les conseillers sont invités à préciser la nature et les conditions d'utilisation du lieu qui permettront d'élaborer le pré-programme d'aménagement.

Il est confirmé que le nouvel équipement doit en priorité permettre l'accueil de manifestations familiales réunissant au maximum une centaine de personnes.

Ce postulat implique d'ores et déjà plusieurs contraintes ou conditions qui guideront la réalisation future :

- Une capacité de stationnement adaptée. Le parking existant n'est pas suffisant et doit être renforcé.  
50 à 60 places de parking sont nécessaires ainsi qu'une aire de stationnements pour les deux roues protégée des intempéries.

- L'aménagement intérieur de l'équipement doit comporter au minima une salle polyvalente de réception, un local de stockage pour le mobilier (tables et chaises), un espace préparation (cuisine), des sanitaires et un vestiaire.

Les services municipaux estiment que l'espace disponible est contraignant et qu'il ne permet pas d'envisager de multiples possibilités.

En effet, au regard des règles de sécurité qui régissent le fonctionnement des équipements recevant du public (ERP), il ne semble pas possible d'aller au delà d'une capacité d'accueil de 100 personnes. En configuration assise, il faut compter 1 personne/m<sup>2</sup> au minima. La salle de réception doit pouvoir accueillir au delà des chaises et des tables c'est à dire l'espace restauration, un espace de danse ainsi qu'un éventuel espace scénique et une régie son pour pouvoir recevoir un groupe musical ou une sono-mobile. Une surface minimale de 150 m<sup>2</sup> est donc nécessaire pour la salle.

Les conseillers insistent sur la modularité de la salle : Il serait en effet intéressant de pouvoir adapter la salle au nombre de personnes présentes ou à l'usage qui en sera fait, d'envisager de pouvoir en moduler les volumes, ce qui en réduira également les coûts de fonctionnement tout en optimisant son utilisation : cloisons ou murs mobiles sont à étudier sachant toutefois que la simplicité d'usage doit être de mise.

Ce type d'équipement public doit être simple à utiliser et facile d'entretien. En terme d'aménagement intérieur et notamment afin d'optimiser l'espace, plusieurs interrogations subsistent :

- Faut-il installer une estrade fixe ou mobile pour l'espace scénique ?
- Faut-il prévoir des tables rondes ou carrées pour l'espace restauration ?
- Faut-il envisager un pré-équipement de sonorisation et d'éclairage scénique ?

Dans les éléments qui apparaissent inévitables, les conseillers pointent :

- un choix de mobilier basé sur le meilleur rapport confort / légèreté / robustesse.
- un point de distribution électrique extérieur afin de permettre le branchement des véhicules de « traiteur ».
- une isolation phonique du bâtiment à prévoir pour limiter les émissions sonores.
- un espace préparation (cuisine) équipé de plans de travail, d'un point « réchauffe » et d'un point froid avec du matériel professionnel de restauration collective.

Les conseillers estiment que la cuisine doit être équipée au minima afin de limiter les contraintes de gestion.

Par exemple, il faut éviter un appareillage trop conséquent et complexe en terme d'utilisation (lave-vaisselle superflu). De même, il semble préférable de ne pas prévoir de vaisselle dans les prestations proposées. A charge des utilisateurs de s'en préoccuper par ailleurs.

- Pour le traitement des espaces extérieurs, la salle doit pouvoir bénéficier d'une terrasse à l'arrière du bâtiment, à l'opposé des parkings. En effet, les espaces extérieurs sont prédominants pour le type de manifestations que cet équipement prévoit d'accueillir.

Les fêtes de famille sont généralement marquées par la présence de nombreux enfants qui doivent pouvoir déambuler en toute sécurité dans un espace protégé et à proximité de l'animation.

Enfin, de l'avis de tous, le bâtiment doit également intégrer les principes du développement durable et être économes en énergie.

**La démarche de concertation / information à mettre en oeuvre :**

- Où ?
- Quand ?
- Comment ?

Les conseillers sont également invités à se prononcer sur la nature de la démarche de concertation à mettre en oeuvre afin de préciser ces premiers éléments de réflexion et garantir que le projet correspondra bien au final aux attentes et besoins des Albigeois.

**Quelle contribution du conseil de quartier ?**

Les conseillers soulignent une double nécessité :

- 1 - prendre en considération les futurs utilisateurs,  
Il est ainsi proposé de demander le point de vue des familles du quartier en établissant des consultations par petits groupes en s'appuyant sur le travail des structures du quartier (maison de quartier, centre social, Maison

pour Tous, écoles, café des parents...).

L'objectif n'est pas d'organiser des grandes réunions publiques sur le sujet mais bien au contraire de trouver une bonne dimension de concertation, dans la proximité des relations existantes.

Aussi, les conseillers émettent les suggestions suivantes :

- organiser des groupes de parole, des rencontres avec les parents au sein des écoles, faire appel à la technique de l'interview, mobiliser un partenariat avec radio Albigès, utiliser le journal de quartier pour solliciter l'avis des habitants...

2 - recueillir l'avis des proches riverains (les personnes vivant à proximité de l'autre côté de la rocade).

Ce deuxième aspect est également essentiel car les conditions d'acceptation de l'équipement par les proches riverains constituent un gage de réussite du projet.

Ils doivent être rassurés sur les conditions de fonctionnement, d'accès à l'équipement et sur les moyens prévus afin de limiter les impacts du projet sur son environnement immédiat. Ils sont par ailleurs des bénéficiaires potentiels et doivent donc nécessairement connaître le projet.

Il est proposé de lancer la démarche des concertations auprès des familles du quartier dès 2010.

La contribution du conseil de quartier réside dans la diffusion et le partage des informations et le retour que les conseillers peuvent réaliser pour faire avancer ce projet.





**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

[conseilsdequartiers@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartiers@mairie-albi.fr)